

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 521 décision n° 521 du 10 mai 1949

n° 521

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
10 mai 1949

Numéro JO  
n° 5 du 31/05/1949

Date du numéro  
31 mai 1949

### TEXTE INTÉGRAL

Sont inscrits au tableau d'avancement de la milice indigène au litre du 1er semestre 1949 : Pour le grade de sergent-chef policier : 1350. Youssouf Boueh, Issack, sergent, 3e compagnie. Pour le grade de sergent policier : 297. Eusman Affare, Gâriaboursi, caporal, 3e compagnie

**403** Abdi Mahaminoud, Issack, caporal, 3e compagnie. Pour le grade de sergent-radio : 1257. Ibrahim Farah, Issack, caporal, 2e compagnie.